

RNCP : 35508

## Charpentier(ère) Bois

### Métier

Le(la) charpentier(ère) bois intervient dans les phases de préfabrication et de fabrication d'une structure porteuse en bois ou dérivé du bois. Il(elle) débite et façonne des pièces de manière:

- traditionnelle : production unitaire, trait de charpente, matières premières brutes de sciage ;
- semi-industrielle : production par lots ou petite série, fiches de taille, matières premières semi-finies.

Puis, à partir de pièces finies et de dossiers de fabrication, il(elle) préfabrique des sous-ensembles structuraux. Il(elle) intervient dans les phases de levage de la structure.

Sur chantier, il(elle) organise et prend en charge les matériaux et les équipements comprenant les moyens en rapport avec les postes de travail comme les échafaudages et les moyens de manutention comme le chariot élévateur de chantier. A partir d'un dossier d'exécution, il(elle) positionne, stabilise, règle, joint et ancre les sous-ensembles de la structure.

### Objectifs de la formation

- Façonner des pièces de charpente bois de manière traditionnelle
- Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots
- Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de construction bois
- Monter une structure bois

### Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

#### **CCP 002899 – Façonner des pièces de charpente bois de manière traditionnelle :**

- Déterminer les paramètres de fabrication d'une pièce de charpente bois à partir de plans d'ensemble et à l'aide du trait de charpente.
- Façonner une pièce de charpente bois en atelier à partir de bois massifs bruts de sciage.

#### **CCP 002900 – Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots :**

- Débiter des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis.
- Assembler des sous-ensembles structuraux bois à partir de plans de fabrication et de produits finis.

### CCP 002901 – Préparer, distribuer, et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de construction bois :

- Préparer les outillages et équipements pour un chantier de construction bois.
- Réaliser l'implantation et préparer des ouvrages pour un chantier de structure bois.
- Manutentionner les charges avec un chariot élévateur de chantier et une conduite en sécurité.

### CCP 002902– Monter une structure bois :

- Positionner, stabiliser et régler un sous-ensemble structurel bois.
- Joindre et ancrer les sous-ensembles structuraux bois

### Déroulé de la formation

| Intitulés   | Durées indicatives |        |
|---|--------------------|--------|
|   | Semaines           | Heures |
| <b>Période d'intégration</b>  | 1                  | 35     |
| <b>Module 1</b> : Façonner des pièces de charpente bois de manière traditionnelle                                 | 11                 | 385    |
| <b>Module 2</b> : Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots | 5                  | 175    |
| <b>Module 3</b> : Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de construction bois  | 4                  | 140    |
| <b>Module 4</b> : Monter une structure bois   | 5                  | 175    |
| <b>Période en entreprise</b>  | 4                  | 140    |
| <b>Module de synthèse</b>   | 1                  | 35     |
| <b>Session d'examen</b>   | 1                  | 35     |

### Certification/Diplôme

- Titre Professionnel de Niveau 3 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 27/04/2021) composé des 4 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).

### Modalités de certification

- Voir la fiche métier sur : [www.afpar.com](http://www.afpar.com)

## Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

## Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

## Le public éligible

- Demandeur(se) d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

## **L'entrée en formation sera possible sous réserve :**

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

## Les prérequis

- Niveau 3ème
- Maîtrise des 4 opérations,
- Maîtrise de la lecture et la compréhension du français.

## Les aptitudes requises

- Habileté manuelle, bonne coordination des mouvements, capacité à travailler sur des machines, et outils de coupe
- Adaptation à des univers sonores, à la manutention de charges et à des contraintes posturales/articulaires
- Adaptabilité, organisation et rigueur
- Capacité à travailler seul ou en équipe
- Capacité à travailler au contact de colles, solvants, poussières de bois, des produits de traitement
- Aptitude au travail en hauteur
- Adaptation au travail en atelier comme en extérieur.



Cofinancé par  
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion.  
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).



## Modalités d'accès

1. Inscription :
  - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : [www.afpar.com](http://www.afpar.com)
  - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
  - c. Auprès de Pôle Emploi ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un(e) psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

## Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action.
- Les candidats sont contactés par ordre d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

## Durée de la formation

|                              |                           |
|------------------------------|---------------------------|
| Durée totale de la formation | 1120 heures (32 semaines) |
| Durée en centre de formation | 980 heures (28 semaines)  |
| Durée en entreprise          | 140 heures (4 semaines)   |

## Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

## Débouchés

- Accès à l'emploi de Charpentier(ère), Réalisation ; installation d'ossatures bois (ROME F1503), dans les TPE et PME du bâtiment spécialisées dans la charpente et la construction en bois.
- Les autres intitulés d'emploi accessible à la suite de ce Titre Professionnel sont :
  - Aide charpentier(ère),
  - Charpentier(ère) bois poseur(se)
  - Charpentier(ère) bois en construction navale,
  - Charpentier(ère) de restauration,
  - Chef(fe) d'équipe en pose de charpentes bois
  - Traceur(se) de charpentes en bois,
  - Monteur(se) de maisons à ossature bois / bois et composites,
  - Poseur(se) de charpentes traditionnelles / industrielles.

## Suite de parcours

- Evolutions possibles vers :
  - des fonctions de Chef(fe) d'équipe pose charpente et maison à ossature bois
  - ou des fonctions de Technicien(ne) métreur(se)
  - des formations de niveau 4 :
    - RNCP2835 : BAC PRO Technicien(ne) Constructeur(trice) bois ;
    - RNCP2836 : BAC PRO Technicien(ne) Menuisier(ère) Agenceur ;
    - RNCP18321 : BP Charpentier bois
- Création d'entreprise



Cofinancé par  
l'Union européenne



### Equivalences/liens/correspondances avec les certifications d'autres ministères

- CAP Charpentier(ère) Bois, CAP Constructeur(trice) Bois

### Passerelles vers des certifications du Ministère du travail

- Aucune

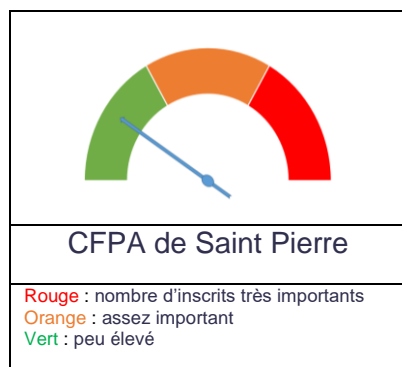
### Financement

- Cette formation est financée avec l'aide du FSE (REACT-UE) et de Région Réunion dans le cadre de la réponse de l'Union Européenne à la pandémie COVID-19.
- La formation est totalement prise en charge pour les demandeurs d'emploi.

### Dates prévisionnelles de la formation et lieu

| Lieu                 | Dates de début | Dates de fin | Modalités     |
|----------------------|----------------|--------------|---------------|
| CFPA de Saint Pierre | 27/09/2023     | 17/05/2024   | En présentiel |
|                      | 30/07/2024     | 14/03/2025   | En présentiel |

### Nombre de demandeurs d'emploi en attente de recrutement pour cette formation



Cofinancé par  
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).



## Indicateurs

| Nombre de stagiaires formés |               |
|-----------------------------|---------------|
| 2019                        | Effectif : 14 |
| 2021                        | Effectif : 14 |
| 2022                        | Effectif : 14 |

| Taux de réussite à la session d'examen |                          |                            |
|--|--------------------------|----------------------------|
| 2019                                   | Validation totale : 64%  | Validation partielle : 21% |
| 2021                                   | Validation totale : 79%  | Validation partielle : 21% |
| 2022                                   | Validation totale : 100% |                            |

| Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation |     |                       |
|--|-----|-----------------------|
| 2019   | 44% | Taux de réponse : 69% |
| 2021   | 18% | Taux de réponse : 73% |
| 2022   | 25% | Taux de réponse : 67% |

| Taux d'insertion dans l'emploi à 6 de Charpentier(ère) Bois |     |                       |
|---|-----|-----------------------|
| 2022  | 12% | Taux de réponse : 67% |

| Taux de satisfaction des stagiaires |     |
|-------------------------------------|-----|
| 2022                                | 86% |



Cofinancé par  
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion.  
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

